

## **RÔLE DE L'ORGANISATEUR MF1**

1. Récupération et contrôle des dossiers d'inscription (RIFAP, licence, niveau, permis bateau, certificat médical ...)
2. Il gère le lien structure de plongée / hébergement et l'avancement des inscriptions
3. Il distribue les rôles de chacun :
  - 1) Responsable des choix de sujets du stage
  - 2) Responsable de l'examen qui choisit les sujets en accord avec l'ensemble du jury. Ces sujets sont choisis parmi ceux de la base CTR
  - 3) Responsable de la réglementation
  - 4) Directeur de plongée

Le travail d'équipe reste primordial.

4. Il s'assure de l'envoi des diplômes 15 jours avant l'examen en prenant contact avec la présidente de CTR.
5. Il établit les attestations de paiement aux candidats.
6. Il vérifie les factures (hébergements ...) et rédige la fiche action (demander le code action à la présidente de CTR).
7. Il envoie les chèques des participants au comité AURA : 360 cours Emile Zola – 69100 VILLEURBANNE, et s'assure que les virements ont bien été effectués au comité AURA.

La moindre erreur d'enregistrement bloque tout le système des cartes FFESSM. En cas de problème, en référer à Anne-Solange DESSERTINE ([ctraura.ffessm@gmail.com](mailto:ctraura.ffessm@gmail.com) – 06 61 23 22 92)